

Département du Nord  
Arrondissement de Cambrai  
Canton de Le Cateau

**COMMUNE DE TROISVILLES**

**ARRÊTÉ**  
**DE STATIONNEMENT INTERDIT POUR CAUSE DE TRAVAUX**

Nous Jérémy RICHARD, Maire de la Commune de TROISVILLES,  
Considérant les travaux de création d'infrastructures télécoms par la Société SBTP, à compter du 31 juillet 2023,  
Considérant qu'il y a lieu afin d'éviter tout accident, de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules sur cette voie communale

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le stationnement des véhicules sera interdit, sur la voie suivante : rue d'Inchy à Troisvilles, à compter du 31 juillet 2023 et pendant 90 jours calendaires. L'accès aux piétons sera maintenu.

**Article 2** : Cette interdiction sera signalée aux usagers par des panneaux réglementaires, déposés par l'entreprise procédant aux travaux.  
Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 3** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Le Cateau-Cambrésis sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune

**Article 4** : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, 143 Rue Jacquemars Gielée 59800 LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

Fait à Troisvilles, le 21 juillet 2023.

Le Maire,  
Jérémy RICHARD.

 